

Pour l'Hérault Passionnément

LEGISLATIVES

Le 16 mars, un seul tour votez **G. Frêche**



VINCENT BADIE : POURQUOI JE VOTE GEORGES FRECHE

Le bilan de ces cinq dernières années placées sous la haute autorité morale du Président de la République François MITTERRAND est particulièrement positif pour la France.

Le redressement économique est aujourd'hui reconnu au niveau international ; l'inflation, pour la première fois depuis 1945 a été inférieure en Janvier dans notre pays à celle de l'Allemagne de l'Ouest, notre balance des paiements est positive en 1985, le franc est l'une des monnaies les plus solides en Europe, les investissements industriels sont repartis, la croissance a été l'une des plus fortes des pays industriels. Notre pays, aujourd'hui, par son indépendance, par la stature du Président de la République, est l'un des acteurs les plus écoutés de la scène internationale et tout particulièrement du Tiers-Monde assoiffé de justice.

Ce qui est le plus remarquable dans ce bilan, c'est que ces résultats économiques ont été accompagnés d'un train de mesures sociales d'une ampleur historique sans précédent (39 heures, cinquième semaine de congés payés, etc...).

Pour ces raisons, pour mon attachement à la grandeur de la France, pour mon amitié à Georges FRECHE, homme probe et dynamique, qui a su développer notre Ville de Montpellier et notre région, c'est avec fierté que j'ai répondu favorablement à la proposition de présider le Comité de Soutien à la Liste « Hérault 86 ».

Je souhaite que de nombreux Héraultais apportent leur soutien à cette liste et par là même, à l'œuvre entreprise par le Président François MITTERRAND.

Vincent Badie
Ancien Ministre
Commandeur de la Légion d'Honneur
Grand Officier du Mérite National

Pour une Majorité de progrès, avec le Président de la République

Hérault 86



Pour la France

En une législature, dans des conditions difficiles, les socialistes ont réalisé beaucoup des réformes qui étaient nécessaires. La priorité à la recherche, à la formation professionnelle et à l'industrie a été reconnue. Enfin, dégagée du conservatisme ambiant, la France s'est mise à débattre et à agir. La transformation du paysage audiovisuel et le foisonnement de l'action culturelle ont marqué la renaissance d'une République où l'Etat se met au service d'une politique de la liberté.

Pour la législature qui vient, les socialistes veulent développer la solidarité, étendre les libertés et se donner les moyens de maîtriser l'avenir.

DEVELOPPER LA SOLIDARITE

Dans la crise, seuls les socialistes sont capables de concilier modernisation et progrès social. Sous prétexte de stimuler l'initiative, la droite veut réduire la protection sociale et notamment supprimer l'autorisation préalable de licenciement. Au contraire, il faut étendre la protection sociale.

Dans la période de crise que nous connaissons, la nécessité d'assurer à chacun un revenu minimum apparaît avec force afin d'éviter les phénomènes d'exclusion sociale. A plus long terme, il faut que soit donnée à chacun la chance de s'adapter au monde qui change.

80 % des jeunes doivent atteindre le niveau du baccalauréat d'ici l'an 2000, le nombre d'étudiants doit être doublé. A l'école, à l'université, notre politique est celle de l'égalité des chances, grâce à la diversification des orientations, des pédagogies et des formations de qualité offertes aux jeunes.

Mettre l'accent sur une politique de recherche et de formation aujourd'hui, c'est préparer notre présence économique et culturelle de demain. Ne pas produire soi-même le savoir, c'est accepter le savoir des autres.

Il faut bâtir la société de demain avec la participation de tous les citoyens.

Les femmes doivent prendre toute leur place dans l'évolution de la société. Les actions entreprises depuis cinq ans seront poursuivies : élimination progressive des discriminations dans le droit civil et fiscal ; reconnaissance du statut professionnel des travailleuses indépendantes ; accès des femmes à tous les types de profession ; législation sur l'égalité professionnelle qu'il faut continuer à inscrire dans les faits ; participation des femmes à la vie politique.

Depuis 1981, les socialistes ont contribué à combler le fossé ouvert depuis plusieurs années entre la jeunesse et le reste de la société.

Il faut continuer notre action de reconnaissance de la culture spécifique des jeunes et favoriser leur capacité d'initiative à partir de modalités qu'ils doivent eux-mêmes définir.

La participation des retraités et des personnes âgées à la vie sociale et économique doit être encouragée. Aucun pays ne peut renoncer à l'expérience professionnelle dont disposent les retraités.

Enfin, le développement des associations devra être favorisé.

Il faut garantir la sécurité.

Développer la solidarité, c'est aussi garantir la sécurité des personnes et des biens.

Les socialistes ont allié une prévention vigoureuse à une modernisation sans précédent de la police.

Leur politique continuera de conjuguer trois registres : la prévention (lutte contre la toxicomanie, présence policière sur la voie publique, Conseil National de Prévention de la Délinquance), la répression (fermeté face à la grande délinquance, développement des peines de substitution pour la petite délinquance), et la réparation (préservation des droits des victimes, multiplication des bureaux d'assistance aux victimes).

ETENDRE LES LIBERTES

Pour préparer l'avenir, les socialistes veulent continuer de défendre les libertés. Nous n'accepterons jamais une démocratie muselée.

L'abolition de la peine de mort, la suppression de la Cour de Sécurité de l'Etat et des Tribunaux Permanents des Forces Armées, l'abrogation de la loi « Sécurité et Liberté », toutes ces conquêtes peuvent être remises en cause.

L'effort considérable de modernisation de la justice entrepris depuis 1981 doit être poursuivi et accentué.

De nouveaux espaces de liberté ont été conquis aussi dans le domaine de la communication : il existe aujourd'hui des centaines de radios locales, et de nouvelles chaînes de télévision privées.

Il faut poursuivre la décentralisation que nous avons entreprise.

Elle doit maintenant être menée à son terme. Une fois les transferts de compétence achevés, un examen d'ensemble des ressources des collectivités territoriales s'impose.

Dès le début de la législature un projet de loi sur un statut de l'élu local sera déposé. Celui-ci comportera des mesures permettant aux élus locaux de mieux exercer leur mandat.

Le premier mouvement de décentralisation a redistribué le pouvoir en direction des élus, à l'avenir elle devra favoriser la participation des citoyens aux affaires locales.

Affirmer le droit à la connaissance et le droit à travailler autrement.

La formation est une priorité parce que la compétitivité de notre économie en dépend, mais plus encore parce que la liberté est fondée sur la connaissance.

L'aménagement des conditions de travail constitue pour notre pays à la fois un impératif économique et une condition de l'épanouissement individuel.

Il n'y a pas de véritable démocratie politique sans démocratie économique.

Il faut construire la démocratie économique parce qu'elle est une condition de la dignité des travailleurs comme de l'efficacité des entreprises.

MAITRISER NOTRE AVENIR

Il nous faut rechercher la croissance la plus forte possible qui n'entraîne pas de déséquilibre extérieur.

L'effort de modernisation, la baisse de l'inflation, la stabilisation des charges des entreprises ont reconstitué un potentiel qui permet dès 1986 de viser une croissance plus forte.

Notre croissance dépend pour une part de celle de nos voisins principalement européens. Il faut donc favoriser une relance concertée, notamment à partir de projets communs dans le domaine des technologies avancées, d'un programme de grands travaux européens, et d'une meilleure protection de l'Europe vis-à-vis de l'extérieur. C'est le sens qu'il faut donner à la constitution d'un grand marché européen.

L'introduction des technologies nouvelles n'est rentable que si la durée d'utilisation des équipements peut être accrue. C'est donc une nouvelle organisation du travail qui est nécessaire.

Pour dissocier le temps de travail des hommes de celui des machines, toutes les formes d'aménagement du temps de travail doivent être encouragées : réduction collective de la durée du travail, temps partiel, congé sabbatique, retraite progressive, etc.

Solidarité et justice sociale, modernité et redressement économique, maintien et développement des libertés sont les enjeux défendus par les socialistes lors des prochaines élections législatives du 16 mars 1986.

SEMENT ECONOMIQUE ET DE LA MODERNITE LA FRANCE ET L'HERAULT

Pour l'Hérault



Notre région s'est résolument engagée dans le combat de la modernité : accroissement des liaisons aériennes, aménagement du Port de Sète, recherche de la qualité dans la viticulture, affirmation de l'image technopole de la capitale régionale, développement du secteur touristique.

MONTPELLIER LANGUEDOC- ROUSSILLON TECHNOPOLE UN ATOUT MAJEUR POUR L'AVENIR

Pour répondre au problème de l'emploi, il ne s'agit pas d'avoir une attitude frileuse mais bien offensive.

Montpellier Languedoc-Roussillon Technopole résolument tournée vers la modernité et l'avenir en est une réponse.

En effet, Montpellier Languedoc-Roussillon Technopole est un appel concret à la « mobilisation générale » pour densifier le tissu industriel régional à travers la fertilisation croisée industrie-recherche. Pour que se réalise l'ambition de Montpellier Languedoc-Roussillon Technopole, onze projets précis sont en cours de réalisation.

Cinq projets structurant permettant d'acquérir les équipements nécessaires à son développement :

- La construction d'un Opéra Régional Palais des Congrès
- Le câblage de la ville en fibres optiques
- La construction d'un lycée polyvalent à sections internationales
- La réalisation du métro ARAMIS
- La création d'une pépinière d'entreprises.

Deux réalisations particulières :

- La création d'une cité internationale pour l'accueil des étudiants et stagiaires étrangers
- L'établissement d'un centre européen de recherche en communication.

Quatre actions continues :

- Le développement de l'aéroport
- Le renforcement des transferts en technologie
- Des acquisitions foncières pour des réalisations d'espaces d'activités
- La création d'une quatrième université spécialisée dans l'informatique

POUR UNE VITICULTURE DE QUALITE

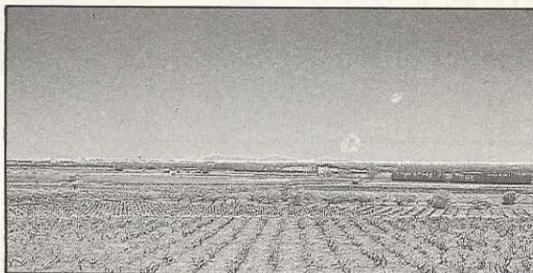
Enfin une partie du vignoble Languedocien est entrée dans le Club des grands vins de FRANCE; ces vins qui, dans le monde entier, ont placé notre pays en tête des nations viticoles. Cette orientation doit être poursuivie, soutenue inconditionnellement par les élus. Il est impératif pour confirmer ces succès de :

- poursuivre les efforts dans le sens de la qualité ;
- renforcer les structures économiques.

Le vin de notre région doit sortir définitivement du contexte de vin de masse, et conquérir une notoriété dont bon nombre de réussites nous montrent la voie. La personnalité du produit doit faire l'objet d'une recherche constante pour se matérialiser par de nouvelles appellations d'origine contrôlée, le développement des vins de pays, des vins de marque, par tous moyens permettant d'identifier le vin.

— assurer la promotion du produit, et jouer la carte de l'exportation. L.R. export est un outil aux services des professionnels pour développer nos marchés à l'étranger.

La viticulture a les moyens de prendre en marche le train de la modernité, son avenir en dépend.



PRIORITE A LA FORMATION

Grâce à la décentralisation, la politique de formation se décide enfin au niveau local et régional. Ces objectifs pour les années à venir c'est de :

Elever le niveau de formation générale et le niveau des qualifications,

Favoriser l'introduction des technologies nouvelles : électronique, informatique, etc...

Développer les formations qui permettent de dynamiser les entreprises et de consolider les secteurs porteurs d'emploi, Accroître les « Formations-Développement » en appui au développement local et micro-régional,

Améliorer la qualité de l'Apprentissage et favoriser la pédagogie de l'alternance.

Ces orientations se sont déjà concrétisées dans l'Hérault par un budget de 124 millions de francs qui a permis :

- le conventionnement de 60 organismes publics ou privés,

- la subvention de 14 centres de formation d'apprentis,
- de consacrer 34 000 000 F à la rémunération des stagiaires depuis 1983.

Cet effort doit être impérativement poursuivi dans les années à venir pour engager le pari de la modernisation donc de l'emploi.

UNE POLITIQUE POUR LA MER

La mer constitue un enjeu vital pour l'avenir de notre pays et de notre région.

Pour la première fois en France, les Socialistes ont créé en 1981 un Ministère de la Mer dont la politique assidue pour moderniser et valoriser notre potentiel maritime démontre un bilan positif unanimement reconnu.

Dans notre région, c'est une volonté politique qui s'est affirmée dès 1979, notamment par la création du CEPRALMAR en harmonie avec le milieu professionnel pour la reconnaissance d'une spécificité languedocienne en Méditerranée.

Notre littoral n'est pas seulement un espace de loisirs mais aussi un outil de travail

La loi littorale du 3 Janvier 1986 et bientôt le schéma de mise en valeur de la mer fixent enfin les conditions d'utilisation de l'espace et du développement harmonieux de toutes les activités.

Tout en poursuivant notre action, nous pourrons :

— Organiser et diversifier les activités traditionnelles par l'amélioration des conditions de production et de commercialisation des produits de la mer et des étangs et par le développement des techniques nouvelles d'exploitation

— Sauver les lagunes littorales notamment par l'amplification des moyens de lutte contre la pollution

— Conquérir la mer ouverte, par la poursuite du programme d'immersion de récifs artificiels et par l'expérience de la conchyliculture en mer.

Ces objectifs déjà réalisés ou à venir, menés en parfaite collaboration avec l'ensemble de la communauté maritime, font déjà de notre Littoral une région pilote au plan européen.

Une juste indemnisation des rapatriés

Tout a été mis en œuvre pour régler le problème de la réinstallation des rapatriés souvent dans une situation encore précaire (Loi du 6 janvier 1982 concernant la remise ou l'aménagement de leur dette de réinstallation ; relèvement des indemnités ; compensation pour la perte des mobiliers pour 250 000 familles tenues à l'écart des précédentes lois d'indemnisation...).

Avec l'aide de l'Etat, dorénavant les rapatriés pourront faire valoir leurs droits à la retraite dans les mêmes conditions que s'ils avaient vécu en Métropole.

Cette politique doit être poursuivie afin que les rapatriés soient justement indemnisés.

Hérault 86

Entreprendre et développer le combat de la modernité dans notre région, c'est aussi renforcer les équilibres entre les zones urbaines et les zones rurales.

L'effet d'entraînement que la capitale régionale induit dans les communes de sa zone d'attraction et vis-à-vis des villes de la région montre que les mutations nécessaires au développement équilibré du Languedoc-Roussillon et de l'Hérault sont désormais en action.

Solidarité et justice sociale, modernité et redressement économique, maintien et développement des libertés sont les enjeux des prochaines Elections Législatives du 16 Mars 1986.

La liste Hérault 86, conduite par le Député-Maire Georges FRECHE, composée d'hommes et de femmes ayant une bonne connaissance des problèmes économiques et sociaux de notre Département et issus de tous les cantons qui le composent, s'engage à poursuivre ces objectifs, à développer la solidarité entre les Villes et le milieu rural, à confirmer le combat de la modernité dans notre région.

*Pour l'Hérault Passionnément
Pour la France*

**POUR UNE MAJORITE DE PROGRES
AVEC LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
PRESENTEE PAR LE P.S., LE M.R.G. ET LES DEMOCRATES
Accordez votre confiance à la liste « Hérault 86 »
conduite par Georges FRECHE**

GEORGES FRECHE
JEAN LACOMBE
ALAIN BARRAU
ELIANE BAUDUIN
BERNARD ALIBERT

YVES PIETRASANTA
HELENE COLAS
MAURICE VIOLS
ALAIN BERTHEZENE

Pour l'Hérault Passionnément.

COMITE DE SOUTIEN A LA LISTE "HERAULT 86" CONDUITE PAR G.FRECHE

Vincent BADIE
Président du Comité de Soutien - Ancien Ministre
Ancien Député de l'Hérault - Commandeur de la
Légion d'Honneur et Grand Officier du Mérite
National.

Jean BENE
Ancien Président du Conseil Général de l'Hérault
Ancien Sénateur.

Jean ZUCCARELLI
Ancien Maire de Montpellier

Robert CAPDEVILLE
Président du Conseil Régional Languedoc-
Roussillon.

Raoul BAYOU
Député de l'Hérault - Conseiller Général de
St-Chinian - Maire de Cessenon.

Gilbert SENES
Député de l'Hérault - Maire de Gignac.

Gérard DELFAU
Sénateur - Maire de St-André-de-Sangonis.

Jules FAIGT
Sénateur - Conseiller Général de Béziers.

Marcel VIDAL
Sénateur - Conseiller Général - Maire de
Clermont-l'Hérault.

Georges SUTRA
Député Européen.

Gérard SAUMADE
Président du Conseil Général - Conseiller Général
des Matelles - Maire de St-Mathieu-de-Trévières.

Jean ARCAS
Conseiller Général - Maire d'Olargues.

Claude BARRAL
Conseiller Général de Lunel.

Henri BEZIAT
Conseiller Général de Servian - Maire d'Abeilhan.

Alain BOSC
Conseiller Général de Montpellier

Pierre BOUYERON
Conseiller Général - Maire du Caylar.

Philippe CHAPPOTIN
Conseiller Général - Maire de Frontignan.

Mathieu CIFFRE
Conseiller Général - Maire de Lunas.

Guy COUDERC
Conseiller Général de Montpellier.

Michel GAUDY
Conseiller Général - Maire de Florensac.

Christian JEAN
Conseiller Général - Maire de Claret

Bernard NAYRAL
Conseiller Général - Maire de Capestang.

André RUIZ
Conseiller Général d'Aniane

Jean SENEGAS
Conseiller Général de Murviels-les-Béziers
Maire de Puimisson

Georgette TAILHADES
Conseiller Général - Maire de Saint-Pons.

André VEZINHET
Conseiller Général de Montpellier.

Louis VILLARET
Conseiller Général de Gignac

Nous remercions les 143 Maires de l'Hérault
qui nous ont apporté leur soutien.

**Pour soutenir activement la liste de Georges Frêche, pour l'Hérault 86,
vous pouvez adresser vos dons au comité de soutien de la liste législative « Hérault 86 » :
25, rue Baudin 34000 Montpellier
Vous pouvez également nous téléphoner, pour poser toutes les questions qui vous tiennent
à cœur. Tél. : 67.52.56.16.
Nous avons besoin de chacun d'entre vous, pour poursuivre notre tâche.
Pour l'Hérault passionnément.
Les dons peuvent nous parvenir, soit par chèque bancaire, à l'ordre de l'Hérault 86,
soit par CCP N° 232 678 G Montpellier.**

